AVIS À LA POPULATION

Réunion d'information préalable du public – Projet de catégorie B (art. D.29-1, § 4, D.29-5 et suivants, R.41-1 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement).

Commune d'implantation du projet : MONS
Commune également impactée par le projet au sens du Code : JURBISE

La SRL VALES VALEO, dont le siège social est situé Drève de la Meute, 18 à 1410 WATERLOO, informe la population de **l'organisation d'une réunion d'information préalable du public dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement, relative à un projet immobilier soumis à permis d'urbanisation, portant sur l'urbanisation d'un ensemble composé de : maisons unifamiliales/Maisons "Kangourou R+1+T (37** unités), une **unité de gestion MRS/Services/Pavillons Résidence Services/Appart'hôtel/Restaurant, des cellules commerciales** (10 unités), **des kots (+/- 700 unités), des appartements (100 m² brut) +/- 450 unités, un parking Silo +/- 350 emplacements, un parc public "Biodiversité et ruralité" +/- 3 ha. Le dossier postule également d'une ouverture de voirie.**

Et ce sur le territoire de la ville de Mons sis Chaussée de Bruxelles, 73, 7000 Mons.
Le site actuel s'étend sur une superficie **de 10.370 m2** comprenant les parcelles suivantes : MONS, 2 DIV Section A n°136L, 129E, 137H, 136M, 137N, 137L, 153G2, 137P, 165B, 164Z3, 167B, 166, 173B, 168C, 174M, 173C, 164P3, 164M3, 164S3, 164R3, 164W3, 164Y3, 164X3, 159W4, 158K, 163P2, 163 E, 164C2, 163W, 164D4, 164C4, 155H2 pie, 155G, 155S2, 155H, 156M, 156L, 157 E, 157C, 174W, 174T, 175C, 174Y, 164T2, 178 C4/2 pie, 178C5/2 pie, 178D4/2 pie, 178D5/2 pie, 178E4/2 pie, 178F4/2 pie, 178G4/2 pie, 178H4/2 pie, 178K4/2 pie, 178L4/2 pie, 178V4/2 pie, 178 R/3 pie, 178/3S pie.

Il s'agit d'un projet soumis à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement (catégorie B, article D.29-1 §4 du Livre 1er du Code de l'Environnement), en ce qu'il porte sur une superficie de plus de deux hectares, correspondant à la rubrique 70.11.02 de l'annexe 1 de l'AGW du 4 juillet 2002 arrêtant notamment la liste des projets soumis à étude d'incidences (articles D.64 §2 et D.67 du Livre 1er du Code de l'Environnement).

Le bureau d'études agréé en charge de la réalisation de cette étude d'incidences sur l'environnement est le Bureau d'Etudes EURECO SRL.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement, **afin d'informer le public sur ce projet et de prendre en compte les observations et remarques de la population dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement, une réunion d'information préalable du public, ouverte à tous, se tiendra :**

Le jeudi 24 septembre 2026 à 18h00
Salle Le Curie (Bâtiment des grands amphithéâtre de l'UMONS)
Chemin du Champ de Mars
7000 MONS

Cette réunion d'information a pour objet :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne pourra consulter l'enregistrement de la RIP en consultant l'adresse www.afp-pro.be/valeo assuré à partir du 25/09/26 à partir de 15h00 et pendant une durée de 15 jours. La vidéo sera détruite au terme de ce délai par le responsable du traitement des données à caractère personnel.

Dans un délai de 15 jours à dater de la réunion d'information, toute personne peut émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, **en les adressant par écrit, en y indiquant ses nom et adresse:**

- **Au Collège communal de Mons, Service Urbanisme - Par courrier ou par mail** – Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons **ou urbanisme@ville.mons.be**
- **Avec copie de ce courrier au demandeur, à l'attention de la SRL VALES VALEO,** Drève de la Meute, 18 à 1410 WATERLOO, lequel les communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.

Pour toute information complémentaire, la personne de contact pour le projet est :

- Pour la SRL VALES VALEO, M. Cedric Destraix (cedric.destraix@skynet.be).